

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 05 MAI 2026

L'an deux-mille-vingt-six,
le 05 mai,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à La Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 31

Excusés représentés : 0

Excusés non représentés : 0

Absents : 0

Votants : 31

Date de convocation du conseil communautaire : 29 avril 2026

PRESENTS : Mme ARCIS, M. ARNAUD, Mme BERGERON, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BOURGIE, M. CHEVALIER, M. DUFAURE DE CITRES, M. DUPUIS, M. DURIEUX, Mme FRATTI, M. GIRODET, Mme GOMEZ, Mme GRANGER, M. LAIR, M. MARCON, Mme MARCOUX, Mme MARODON, M. MASSARDIER, M. MIRANDON, Mme MONTEUX, Mme POUYET, M. RABEYRIN, Mme REYNAUD, M. ROUSSET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLARD

Madame Yannick BERGERON a été élue secrétaire de séance.

En application des articles L.5211-1 et L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président propose de créer une commission « Bâtiments – Voiries - SIG » chargée d'examiner les questions soumises au Conseil Communautaire.

n° 20260505_D_064

Commission :
Administration
Générale

Objet : Création et
composition de la
Commission
« Bâtiments – Voiries
- SIG »

Il propose d'arrêter la composition de la commission « Bâtiments – Voiries - SIG » comme suit :

- M. Bruno MARCON : Vice-Président en charge de la commission,
- M. Bernard BOURGIE (Aurec sur Loire)
- M. Philippe MOUNIER (Aurec sur Loire)
- M. Denis SALANON (St Just Malmont)
- M. André MOLLE (St Just Malmont)
- M. Bruno DUFAURE DE CITRES (St Didier en Velay)
- M. Richard CORNUT (St Didier en Velay)
- M. Benoit DUPUIS (St Ferréol d'Auroure)
- M. Davy PETRA (St Ferréol d'Auroure)
- M. Jean-Luc BOUTIN (Pont Salomon)
- M. Clément LAPOIRE (Pont Salomon)
- M. Michel RISPAL (La Séauve sur Semène)
- M. Stève DUTEL (La Séauve sur Semène)
- M. Frédéric TEYSSIER (St Victor Malescours)
- M. Jacques FAVARON (St Victor Malescours)

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité approuve.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,

La Secrétaire de séance

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture Yannick BERGERON

043-244301131-20260505-20260505_D_064-DE
Reçu le 12/05/2026